

Relevé de décisions du conseil d'administration de la Fédération Châtaigneraie Limousine Réunion du mardi 14 juin 2022

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 14 juin 2022 à 18h à la salle des fêtes de Meilhac sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président.

Membres titulaires

Représentants des communautés de communes (14)

M. René ARNAUD, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne
M. Philippe BARRY, Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de Saint-Priest-sous-Aixe
Mme Céline BOYARD, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze
M. Patrick DARY, Vice-Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à Saint-Yrieix-la-Perche
M. Christian DESROCHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Flavignac
M. Emmanuel DEXET, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant
M. Marc DITLECADET, Président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Germain-les-Belles
M. Éric DUPONT, Conseiller communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix
M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon
Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT, Conseillère communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Genest-sur-Roselle
M. Serge MEYER, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne
M. Guy MONTET, Vice-Président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac
M. Philippe SUDRAT, Vice-Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval
Mme Sandra VIRANTIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Val de Vienne et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe

Représentants du conseil de développement (3)

Mme Anne-Marie CAMPION
M. Sébastien FISSOT
M. Thierry VIVIAN

Membres associés (1)

M. Thierry EMMANUEL, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Haute-Vienne

Animateurs (4)

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission à la Fédération Châtaigneraie Limousine
M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération Châtaigneraie Limousine
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération Châtaigneraie Limousine
M. Christophe LAMBERT, Chargé de mission à la Fédération Châtaigneraie Limousine

Personnes excusées

Mme Fabienne BALUSSOU, Préfète de la Haute-Vienne
M. Daniel BOISSERIE, Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Saint-Yrieix-la-Perche
Mme Christine DE NEUVILLE, Vice-Présidente de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; pouvoir à M. Éric DUPONT
M. Daniel FAUCHER, Président du conseil de développement
M. Éric FAUCHER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Haute-Vienne, représenté par M. Thierry EMMANUEL, Elu
M. Roland GARNICHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas ; pouvoir à M. Emmanuel DEXET
Mme Lola HANAS, Représentante du conseil de développement
Mme Isabelle LAVAUD, Représentante du conseil de développement
Mme Marie-Madeleine LORIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Ladignac-le-Long ; pouvoir à M. Fabrice GERVILLE-REACHE
M. Pierre MASSY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne
M. Stéphane NUQ, Directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne
Mme Mélanie PLAZANET, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine
Mme Josette SALESSE, Représentante du conseil de développement, pouvoir à Mme Anne-Marie CAMPION
M. Bertrand VENTEAU, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Nombre de membres titulaires en exercice : 28

Titulaires présents : 17 Pouvoirs : 4

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 18h10.

I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Président propose la désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration désignent Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT comme secrétaire de séance.

II. Arrêt des comptes 2021

Le Président cède la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Trésorier.

Ce dernier indique que les comptes 2021 font apparaître un excédent de 194 777 € (cf. annexe 1). Il explique que ce montant important est le reflet inversé de la situation comptable de l'exercice 2020. Il ajoute en effet que les comptes 2020 présentaient un déficit de 163 542 € dû aux signatures tardives (février, mars et mai 2021) des conventions de financement Europe sur les postes d'animation-gestion du programme Leader 2019 et sur les postes d'animation thématique 2020. Il note que ces signatures au-delà de la clôture des comptes n'avaient pas permis l'intégration des subventions en produits à recevoir sur l'exercice 2020. Il mentionne que ces montants ont donc été affectés sur l'exercice comptable 2021.

Par ailleurs, il observe que plusieurs actions se sont soldées sur des prestations inférieures au prévisionnel (étude de mobilité, actions relatives au tourisme adapté, à « Territoire d'industrie » ou à la revitalisation des centres-bourgs).

Il fait ensuite une rapide présentation des comptes 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration arrêtent les comptes de la Châtaigneraie Limousine pour l'exercice 2021 tels que présentés et proposent à l'Assemblée générale d'affecter le résultat en report à nouveau.

III. Recours à une solution bancaire en réponse à un défaut de trésorerie dans l'attente du versement de fonds européens

Le Président indique que la Châtaigneraie Limousine est actuellement confrontée à une problématique de trésorerie exsangue compte tenu du volume de subventions européennes (208 699,82 €) pour lesquelles des dossiers de demande de paiement sont à l'instruction :

- animation thématique Leader 2020-2021 « Démarche de dynamisation des centres-bourgs » : en attente du versement de 49 958,78 € ;
- animation thématique Leader 2020-2021 « Démarche sports et loisirs de nature » : en attente du versement de 48 849,05 € ;
- animation thématique Leader 2020-2021 « Démarche accessibilité et tourisme pour tous » : en attente du versement de 64 481,15 € ;
- étude mobilité - Financement Leader : en attente du versement de 17 777,12 € ;
- coopération Leader « Ma destination nature accessible » : en attente du versement de 18 093,67 € ;
- Plateforme mobilité 87 - service de location de véhicules - Financement FSE 2021 : en attente du versement de 9 540,05 €.

Afin de faire face à ce défaut de trésorerie, la banque (Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin) propose la mise en place d'un découvert autorisé selon les modalités suivantes

- montant : 50 000 € ;
- durée : 6 mois ;
- taux : Euribor 3 mois + 2% ;
- frais de mise en place : 200 €.

Il note qu'hormis les frais de dossier, cette solution présente l'avantage de ne coûter qu'à la hauteur de son utilisation réelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration approuvent le recours à un découvert autorisé auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin selon les modalités ci-dessus et autorisent le Président à signer le contrat afférent.

IV. Soutien financier de la Châtaigneraie Limousine en cofinancement d'un projet éligible au programme européen Leader

Le Président fait état des éléments suivants :

La Châtaigneraie Limousine gère un programme européen de développement rural nommé programme Leader. Ce dispositif géré par un comité public/privé permet de financer des projets s'inscrivant dans une stratégie définie en 2014 et déclinée en 8 fiches action thématiques.

Pour bénéficier de ces fonds européens, les projets privés doivent obtenir un cofinancement public national (commune, Département...). Or, sur certains types d'opérations portés par des associations ou des entreprises, il n'existe pas de subventions identifiées, bloquant de fait l'accès au financement européen. Pourtant, nombre de ces opérations peuvent entrer pleinement dans la stratégie du territoire, répondre aux objectifs d'une des fiches action et respectent par ailleurs toutes les conditions d'intervention du programme.

La Châtaigneraie Limousine a ainsi mis en place un dispositif de soutien financier aux opérations éligibles au programme Leader. En effet, en tant qu'émanation des communautés de communes qui la composent, l'association est reconnue au regard des règlements européens comme « organisme qualifié de droit public », qualification attestée par la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens. Cette qualification autorise donc la mobilisation de crédits européens en contrepartie des fonds propres de la Châtaigneraie Limousine.

Cette procédure est encadrée par un règlement d'intervention qui s'appuie sur les règles inhérentes au programme Leader. Les projets doivent avoir été examinés par le comité de programmation Leader Châtaigneraie Limousine et avoir reçu un avis d'opportunité favorable. Le taux d'aide est de 16% maximum avec un montant de subvention plafonné à 2 500 € par projet. Pour les projets d'hébergement touristique comprenant un volet d'accessibilisation et entrant dans le cadre de la fiche action Leader n°7 « Construire un territoire accessible pour tous », ce plafond d'intervention est porté à 5 000 €.

Dans le cadre du règlement d'intervention validé par le conseil d'administration le 17 juin 2019 et modifié le 15 décembre 2021, M. Marcel VAN NUS a présenté une demande de soutien financier à la Châtaigneraie Limousine sur ses fonds propres, en cofinancement de fonds européens Leader. Cette demande a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation en séance du 11 mai 2022.

Une présentation est faite de l'opération (cf. fiche projet en annexe 2).

Suite à une question, M. Jérôme CHINN indique qu'un bénéficiaire d'une aide européenne Leader a l'obligation de conserver les investissements dans leur destination initiale pendant 5 ans, à compter du versement du solde de la subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration approuvent le financement du projet de M. Marcel VAN NUS en application du règlement d'intervention modifié, sur la base d'un taux de 16% maximum du montant de la dépense éligible prévisionnelle, avec une aide plafonnée à 5 000 €.

V. Bilan à l'issue de deux années d'animation du territoire d'industrie interdépartemental Dordogne / Haute-Vienne

Le Président rappelle que la Châtaigneraie Limousine et le Pays Périgord Vert sont réunis pour le portage d'un territoire d'industrie interdépartemental Dordogne / Haute-Vienne. Il explique qu'ils se sont dotés d'une ingénierie dédiée, à compter du 1^{er} juillet 2020, grâce à un financement de l'Etat (FNADT – Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) sur deux ans, dans le cadre d'un CDD (Contrat à Durée Déterminée) à objet défini. Il précise ensuite que le portage de cette ingénierie est assuré par la Châtaigneraie Limousine et son reste à charge est partagé avec le Pays Périgord Vert.

Mme Catherine CECCHINI présente un bilan de sa mission et met en évidence l'engagement de dynamiques locales, inégales sur le périmètre du territoire d'industrie :

- 2 clubs d'entreprises créés en 2021 dont le club des entreprises Briance Sud Haute-Vienne en Châtaigneraie Limousine ;
- des rencontres et des actions initiées pour répondre à la problématique de recrutement des industriels. Un projet de conciergerie est ainsi à l'étude pour le club des entreprises Briance Sud Haute-Vienne afin d'apporter des services et produits aux salariés sur leur lieu de travail ;
- le lancement de 3 plateformes numériques « Stage-In » regroupant 6 communautés de communes dont 2 en Châtaigneraie Limousine. Elles visent à faciliter la mise en relation élèves-entreprises pour des stages ;
- la création de la page LinkedIn « Territoire d'Industrie Dordogne / Haute-Vienne » (220 abonnés, plus de 13 000 impressions) ;
- la réalisation d'expositions industrielles, visibles à partir du 14 juillet 2022, sur 4 communautés de communes dont Briance Sud Haute-Vienne.

Elle souligne que sa mission d'ingénierie se conclut par cette dernière action novatrice mêlant art et industrie, avec une portée territoriale. Elle conclut en indiquant qu'à ce jour, l'Etat ne s'est pas positionné sur une prochaine génération de contrats « Territoire d'industrie ».

Le Président mentionne que la Châtaigneraie Limousine a signifié la fin de son contrat de travail au 30 juin prochain à la chargée de mission « Territoire d'industrie » même si le Pays Périgord Vert semblait intéressé par la poursuite éventuelle du contrat « Territoire d'industrie ». Il remercie Mme Catherine CECCHINI pour son travail malgré un contexte difficile (crise sanitaire liée à la covid-19, modification du périmètre de la Châtaigneraie Limousine, départ de la directrice du Pays Périgord Vert...). Il observe que des actions se concrétisent maintenant. Cependant, il note que le contexte financier de l'association amène à opérer des choix parmi les missions de la Châtaigneraie Limousine et que l'industrie n'est pas ressortie comme prioritaire lors de récentes rencontres avec les communautés de communes.

M. Marc DITLECADET indique que la mission « Territoire d'industrie » a été positive pour le territoire intercommunal Briance Sud Haute-Vienne avec la création d'un club d'entreprises. Il renouvelle ses remerciements à Mme Catherine CECCHINI pour son travail qui a permis de faire ressortir des problématiques communes aux entreprises et d'y apporter des solutions.

Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT note l'intérêt de cette mission qui a mis en évidence un certain nombre de problématiques auxquelles sont confrontées les industries : recrutement, mobilité...

Le Président indique qu'un bilan de la mission sera transmis par courrier aux communautés de communes.

Après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 3 abstentions, à la majorité, les membres du conseil d'administration confirment l'arrêt d'une animation spécifique autour de l'industrie à une échelle supra-communautaire, à compter du 30 juin 2022.

VI. Ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire

Le Président indique que l'Assemblée générale ordinaire se tiendra fin septembre 2022 et sera précédée d'un Bureau fin août 2022. Il propose l'ordre du jour suivant pour cette Assemblée générale :

- 1°) Année 2021 : rapport d'activités et bilan financier
- 2°) Année 2022 : orientations et budget prévisionnel
- 3°) Questions diverses

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration valident l'ordre du jour proposé pour la prochaine Assemblée générale ordinaire.

VII. Nouvelle stratégie de territoire 2030

Le Président fait état des éléments suivants :

Pour la Châtaigneraie Limousine, la préparation de sa candidature aux fonds européens territorialisés 2021-2027 s'est accompagnée d'une révision de sa stratégie territoriale, dans un contexte de nouveau périmètre depuis le 1^{er} janvier 2022. Ce travail de révision s'est opéré dans un calendrier contraint.

Des consultations écrites de partenaires ont été réalisées sur des diagnostics et enjeux thématiques. Par la suite, deux ateliers de travail avec des élus et des socioprofessionnels membres du conseil d'administration et du conseil de développement ont eu lieu afin de définir les ambitions pour le territoire à l'horizon 2030, les besoins / enjeux à prendre en considération et les priorités en termes d'actions. Enfin, un document de présentation de la stratégie de territoire a été soumis aux membres des conseils d'administration et de développement ainsi qu'aux partenaires.

Le Président remercie les administrateurs(-trices) pour leur participation aux ateliers de travail dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie de territoire 2030. Il cède la parole à Mme Isabelle DUMAS pour une présentation de cette stratégie.

Mme Isabelle DUMAS indique que le territoire s'est positionné sur une vision à moyen terme (2030). Elle explique que cette vision repose sur quatre ambitions majeures et consiste à soutenir et renforcer :

- les centralités actives ;
- la cohésion sociale ;
- l'attractivité ;
- les transitions environnementales.

Elle présente ensuite la stratégie « Châtaigneraie Limousine 2030 » bâtie autour de 5 objectifs stratégiques (cf. document en annexe 3) :

- prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant (positionnement slow tourisme) ;
- déployer les offres de services aux publics et encourager innovation et lien social ;
- accélérer les transitions écologiques ;
- impulser ou soutenir des stratégies collaboratives à l'échelle d'un EPCI et entre EPCI ;
- développer les services aux acteurs économiques et à leurs salariés.

Pour une bonne compréhension du logigramme de la stratégie, elle précise que seuls les objectifs stratégiques et fiches actions codés en vert sont proposés pour la candidature aux fonds européens territorialisés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration adoptent la stratégie territoriale 2030 de la Châtaigneraie Limousine telle que présentée.

VIII. Candidature aux fonds européens territorialisés

Le Président fait état des éléments suivants :

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des crédits européens, a décidé la territorialisation d'une partie des fonds FEDER 2021-2027 qui lui seront prochainement attribués. Cette territorialisation s'incarne dans l'objectif stratégique 5 du Programme Opérationnel FEDER Nouvelle-Aquitaine 2021-2027 (axe territorial).

En réponse à un appel à candidatures, chaque territoire de contractualisation régionale pourrait donc obtenir une enveloppe composée de crédits :

- FEDER liés à l'objectif stratégique 5 ;
- FEADER dans le cadre du dispositif Leader.

Le montant accordé au territoire de la Châtaigneraie Limousine serait de 1 947 278 €.

Le Président donne la parole à M. Jérôme CHINN et à Mme Emmanuelle BONNET pour une présentation de la candidature de la Châtaigneraie Limousine aux fonds européens territorialisés 2021-2027 (cf. synthèse de la candidature en annexe 4).

Après un exposé du cadre de l'appel à candidatures, M. Jérôme CHINN et Mme Emmanuelle BONNET présentent la candidature de la Châtaigneraie Limousine :

- la stratégie ciblée et le plan d'actions associé ;
- le contenu des fiches actions ;
- la maquette financière ;
- les moyens de pilotage et la gouvernance.

M. Fabrice GERVILLE-REACHE salue le travail de l'équipe technique qui conjugue gestion de la fin de l'actuel programme européen et candidature aux nouveaux fonds européens territorialisés.

M. Marc DITLECADET souhaite savoir si les enveloppes seront fongibles entre fiches actions.

M. Jérôme CHINN indique qu'une fongibilité des enveloppes sera possible entre les fiches actions relevant d'un même fonds européen.

M. Thierry VIVIANT demande si des projets sont d'ores et déjà identifiés sur le territoire pour cette prochaine programmation de fonds européens.

M. Jérôme CHINN répond qu'une dizaine de projets a été repérée et pourrait bénéficier de la future programmation.

Mme Céline BOYARD note que la fiche action 3.3 est relativement dense par rapport à son volume financier.

M. Jérôme CHINN indique que des précisions sont à avoir sur les règles de partage entre le FEDER et le FEDER territorialisé. Il ajoute que certains types d'actions pourraient ne pas être éligibles. En outre, il note qu'une diversité de type d'actions peut permettre une consommation plus rapide de l'enveloppe et ouvrir la perspective d'un abondement de crédits.

Le Président remercie l'ensemble de l'équipe pour le travail effectué.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration approuvent le dossier de candidature de la Châtaigneraie Limousine aux fonds européens territorialisés 2021-2027 tel que présenté.

IX. Contrat de développement et de transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Président indique que la Châtaigneraie Limousine est engagée dans l'élaboration d'un nouveau contrat de territoire avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Il donne la parole à Mme Isabelle DUMAS.

Mme Isabelle DUMAS fait état des éléments suivants :

- 3 principes pour le nouveau contrat de territoire appelé « contrat de développement et de transitions » :
 - o une co-construction avec les territoires,
 - o une priorité donnée aux projets matures,
 - o un contrat qui se veut intégrateur des démarches régionales (Contrat Opérationnel de Mobilité, Néo Terra, contrat de plan Etat Région) et concordance des périmètres avec la nouvelle programmation européenne (objectif stratégique - OS 5 du FEDER et FEADER Leader).

- durée de contractualisation :
 - o 2022 : année de transition,
 - o 2023-2025 : 1^{ère} phase du contrat,
 - o 2026 : revoyure,
 - o 2027-2029 : 2^{ème} phase du contrat.
- Le contrat se veut « agile » : il pourra intégrer au fil de l'eau de nouveaux projets matures ;
- principes de construction du contrat :
 - o focus transitions écologiques, énergétiques, environnementales,
 - o soutien à l'attractivité de tous les territoires, au cadre de vie,
 - o appui renforcé pour les projets issus de territoires ruraux, en articulation OS 5 et Leader,
 - o accompagnement des transitions / mutations économiques / enjeux de formation et emplois, les territoires CADET en « démonstrateurs / fabrique de projets ».
 - évolution du règlement d'intervention DATAR (politique territoriale), validée lors de la séance plénière du 21 mars 2022 :
 - o continuité des dispositifs DATAR : services de proximité, santé, projets structurants...,
 - o maintien du financement de l'ingénierie pour 2022,
 - o appréciation de la vulnérabilité des territoires. Les communautés de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et du Pays de Saint-Yrieix sont classées en vulnérabilité intermédiaire et les communautés de communes Briance Sud Haute-Vienne et du Val de Vienne sont classées peu vulnérables.

La situation de vulnérabilité intermédiaire de la Châtaigneraie Limousine permet au territoire de bénéficier du soutien à l'ingénierie territoriale, soit 2,5 ETP, avec un taux d'intervention de 40% des dépenses éligibles plafonnées à 50 000 € par an et par ETP.

Mme Isabelle DUMAS indique que deux réunions du comité de pilotage ont déjà eu lieu : 06 décembre 2021 et 17 mai 2022. Elle précise que cette dernière réunion a permis de recenser l'avis des services régionaux sur la quasi-totalité des projets présentés (cf. compte-rendu en annexe 5). Elle ajoute qu'un comité de pilotage final est prévu le 12 juillet prochain et qu'au sein de ce comité, chaque communauté de communes est représentée par son Président et 1 ou 2 maires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration donnent pouvoir au Président pour valider le contrat de développement et de transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine, sur la base de l'avis du comité de pilotage puis pour signer ledit contrat.

X. Questions diverses

1. Séminaire final du projet de coopération Leader « Fenêtres sur bourg »

Le Président donne la parole à M. Christophe LAMBERT.

M. Christophe LAMBERT indique que le séminaire final du projet de coopération Leader « Fenêtres sur bourg » aura lieu les 08 et 09 juillet prochains en Châtaigneraie Limousine sur le thème « La dévitalisation commerciale et servicielle des bourgs : une fatalité française ? ». Il précise que la plénière et les ateliers du 08 juillet 2022 se tiendront à Saint-Yrieix-la-Perche. Il en dévoile le contenu puis invite les administrateurs à s'inscrire à ce séminaire final.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est clôturée à 20h.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Oradour-sur-Vayres, le 18 juillet 2022.

Le Président,
M. Éric DUPONT



FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

SITE DE LA MONNERIE

87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2021 (12 mois)				31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	37 527	30 279	7 248	1,65	4 588	1,67
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	37 527	30 279	7 248	1,65	4 588	1,67
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	222		222	0,05	69	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	27		27	0,01	27	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	339 948		339 948	77,24	139 465	50,79
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	86 371		86 371	19,63	128 682	46,86
Charges constatées d'avance	6 284		6 284	1,43	1 758	0,64
TOTAL (II)	432 852		432 852	98,35	270 001	98,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	470 378	30 279	440 099	100,00	274 590	100,00

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	361 301	82,10	361 301	131,58
Report à nouveau	-166 084	-37,73	-2 542	-0,92
Résultat de l'exercice	194 477	44,19	-163 542	-59,55
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	389 694	88,55	195 217	71,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	400	0,09	200	0,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 368	3,95	14 124	5,14
Autres	30 584	6,95	65 048	23,69
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 054	0,47		
TOTAL(IV)	50 405	11,45	79 373	28,91
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	440 099	100,00	274 590	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	7 862		7 862	100,00	6 144	100,00	1 718	27,96	
Montants nets produits d'expl.	7 862		7 862	100,00	6 144	100,00	1 718	27,96	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			421 805	N/S	252 038	N/S	169 767	67,36	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			165 831	N/S	165 883	N/S	-52	-0,02	
Reprise sur provisions, dépréciations			14 985	190,60	7 995	130,13	6 990	87,43	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			602 621	N/S	425 916	N/S	176 705	41,49	
Total des produits d'exploitation (I)			610 483	N/S	432 059	N/S	178 424	41,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			246	3,13	508	8,27	-262	-51,56	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			246	3,13	508	8,27	-262	-51,56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion					30	0,49	-30	-100,00	
Sur opérations en capital			193 610	N/S			193 610	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			193 610	N/S	30	0,49	193 580	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			804 339	N/S	432 598	N/S	371 741	85,93	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			804 339	N/S	596 139	N/S	208 200	34,92	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			60 600	770,80	40 883	665,41	19 717	48,23	
Services extérieurs			51 110	650,09	44 929	731,27	6 181	13,76	
Autres services extérieurs			34 100	433,73	36 440	593,10	-2 340	-6,41	
Impôts, taxes et versements assimilés			15 554	197,84	15 091	245,62	463	3,07	
Salaires et traitements			322 182	N/S	334 144	N/S	-11 962	-3,57	
Charges sociales			118 369	N/S	117 993	N/S	376	0,32	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 214	40,88	4 131	67,24	-917	-22,19
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	479	6,09	2 057	33,48	-1 578	-76,70
Total des charges d'exploitation (I)	605 606	N/S	595 670	N/S	9 936	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	4 256	54,13			4 256	N/S
Sur opérations en capital			469	7,63	-469	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	4 256	54,13	469	7,63	3 787	807,46
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	609 862	N/S	596 139	N/S	13 723	2,30
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	194 477	N/S			194 477	N/S
TOTAL GENERAL	804 339	N/S	596 139	N/S	208 200	34,92

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2021				31/12/2020	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	37 527	30 279	7 248	1,65	4 588	1,67
218200 Matériel de transpor	17 396		17 396	3,95	13 521	4,92
218300 Mat.bureau & informat	16 242		16 242	3,69	15 904	5,79
218400 Mobilier	3 889		3 889	0,88	3 889	1,42
281820 Amort.materiel de tr		12 813	-12 813	-2,90	-10 791	-3,92
281830 Amort.mat.bureau & in		13 576	-13 576	-3,07	-14 045	-5,10
281840 Amort. mobilier		3 889	-3 889	-0,87	-3 889	-1,41
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	37 527	30 279	7 248	1,65	4 588	1,67
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	222		222	0,05	69	0,03
411000 Clients usagers pfm	222		222	0,05	69	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	27		27	0,01	27	0,01
421919 Rémunération due chassaing	27		27	0,01	27	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	339 948		339 948	77,24	139 465	50,79
448700 Etat produits a rece	318 238		318 238	72,31	139 465	50,79
468700 Produits a recevoir	21 710		21 710	4,93		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	86 371		86 371	19,63	128 682	46,86
512010 Caisse d'epargne cpte cheques	7 834		7 834	1,78	22 188	8,08

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2021				31/12/2020	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
512110 Livret caisse d'épargne fédé	1 202		1 202	0,27	29 197	10,63
512210 Livret a caisse d'épargne	76 742		76 742	17,44	76 891	28,00
530000 Caisse	594		594	0,13	406	0,15
Charges constatées d'avance	6 284		6 284	1,43	1 758	0,64
486000 Charges constat.d'av	6 284		6 284	1,43	1 758	0,64
TOTAL (II)	432 852		432 852	98,35	270 001	98,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	470 378	30 279	440 099	100,00	274 590	100,00

Projet

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
BILAN PASSIF

page 8

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	361 301	82,10	361 301	131,58
106800 Autres reserves	361 301	82,10	361 301	131,58
Report à nouveau	-166 084	-37,73	-2 542	-0,92
119000 Report a nouveau deb	-166 084	-37,73	-2 542	-0,92
Résultat de l'exercice	194 477	44,19	-163 542	-59,55
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	389 694	88,55	195 217	71,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	400	0,09	200	0,07
165000 Caution pfm	400	0,09	200	0,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 368	3,95	14 124	5,14
401100 Fournisseurs	7 394	1,68	5 916	2,15
408100 Fournis.fact.non par	9 974	2,27	8 208	2,99
Autres	30 584	6,95	65 048	23,69
421913 Rémunération due i.dumas	20	0,00	20	0,01
421920 Rémunération due n. martins lo	59	0,01	59	0,02
428200 Conges a payer	5 977	1,36	4 674	1,70
431000 Urssaf pole emploi	8 030	1,82	11 483	4,18
437100 Uniformation	1 645	0,37	2 314	0,84
437300 Caisse de retraite salariés	2 594	0,59	2 766	1,01
437700 Ag2r prévoyance	3 361	0,76	3 329	1,21
437750 Mutuelle	665	0,15	802	0,29
438200 Org.soc. ch/conges a	2 391	0,54	1 870	0,68
441900 Subvention d'avance			20 000	7,28
442500 Impots recouv.s/asso	809	0,18	654	0,24
448600 Etat autres ch. a pa	5 033	1,14	4 827	1,76
467000 Debitours credit.div			12 250	4,46
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 054	0,47		
487000 Prod.constates d'ava	2 054	0,47		

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
---------------	---	--	---	--

	TOTAL(IV)	50 405	11,45	79 373	28,91
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	440 099	100,00	274 590	100,00

<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

Projet

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	7 862		7 862	100,00	6 144	100,00	1 718	27,96	
706000 Locations véhicules pfm	7 862		7 862	100,00	6 144	100,00	1 718	27,96	
Montants nets produits d'expl.	7 862		7 862	100,00	6 144	100,00	1 718	27,96	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			421 805	N/S	252 038	N/S	169 767	67,36	
740007 Subvention etat			40 000	508,78	65 571	N/S	-25 571	-38,99	
740100 Subventions diverses			4 253	54,10	6 509	105,94	-2 256	-34,65	
740150 Subvention pfm 87			4 000	50,88			4 000	N/S	
741008 Subventions europeennes			248 189	N/S	130 033	N/S	118 156	90,87	
741012 Subvention région			110 437	N/S	35 000	569,66	75 437	215,53	
741013 Subv conseil général			14 926	189,85	14 926	242,94		0,00	
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			165 831	N/S	165 883	N/S	-52	-0,02	
758000 Produits div.gestion			4	0,05	56	0,91	-52	-92,85	
758100 Cotisation com com			165 827	N/S	165 827	N/S		0,00	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			14 985	190,60	7 995	130,13	6 990	87,43	
791000 Transf.charges d'exp			11 117	141,40	7 995	130,13	3 122	39,05	
791150 Remb formation			3 868	49,20			3 868	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			602 621	N/S	425 916	N/S	176 705	41,49	
Total des produits d'exploitation (I)			610 483	N/S	432 059	N/S	178 424	41,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			246	3,13	508	8,27	-262	-51,56	
768000 Autres prod.financie			246	3,13	508	8,27	-262	-51,56	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			246	3,13	508	8,27	-262	-51,56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion					30	0,49	-30	-100,00	
771400 Rentrees s/crean.amo					30	0,49	-30	-100,00	
Sur opérations en capital			193 610	N/S			193 610	N/S	
778800 Produits except.dive			193 610	N/S			193 610	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			193 610	N/S	30	0,49	193 580	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			804 339	N/S	432 598	N/S	371 741	85,93	

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-163 542	N/S	163 542	-100,00
TOTAL GENERAL	804 339	N/S	596 139	N/S	208 200	34,92
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats non stockés	60 600	770,80	40 883	665,41	19 717	48,23
604000 Achats d'etudes &pre	146	1,86	136	2,21	10	7,35
604150 Animation éco sur territoire			1 755	28,56	-1 755	-100,00
604170 Opération eco sociale et solid			115	1,87	-115	-100,00
604180 Etude mobilite	38 430	488,81			38 430	N/S
605000 Opération handicap	8 852	112,59	6 790	110,51	2 062	30,37
605100 Opération tzcid			5 000	81,38	-5 000	-100,00
605160 Projet vélo sur le territoire	7 560	96,16	19 147	311,64	-11 587	-60,51
606110 Électricité NEXON	368	4,68	273	4,44	95	34,80
606120 Eau NEXON	210	2,67	207	3,37	3	1,45
606300 Fourn.entret.&petit	609	7,75	3 818	62,14	-3 209	-84,04
606400 Fournit.administrati	2 759	35,09	2 494	40,59	265	10,63
606600 Carburant	1 666	21,19	1 148	18,68	518	45,12
Services extérieurs	51 110	650,09	44 929	731,27	6 181	13,76
613200 Locations immobilier	10 123	128,76	9 920	161,46	203	2,05
613500 Locations mobilières	1 624	20,66	3 510	57,13	-1 886	-53,72
613600 Location véhicules	5 265	66,97	4 384	71,35	881	20,10
613650 Loc véh. pfm	4 858	61,79	4 628	75,33	230	4,97
614000 Charges locatives	2 412	30,68	2 214	36,04	198	8,94
615000 Entretien réparation pfm	9 679	123,11	7 376	120,05	2 303	31,22
615100 Entretien véhicule fede	3	0,04	120	1,95	-117	-97,49
615200 Entretien immobilier	3 362	42,76	1 898	30,89	1 464	77,13
615510 Entretien materiel	447	5,69	258	4,20	189	73,26
615600 Maintenance	1 521	19,35	1 973	32,11	-452	-22,90
616000 Primes d'assurances	9 326	118,62	8 377	136,34	949	11,33
618100 Documentation genera	229	2,91	272	4,43	-43	-15,80
618300 Documentation techni	172	2,19			172	N/S
618500 Formation salarié	2 088	26,56			2 088	N/S
Autres services extérieurs	34 100	433,73	36 440	593,10	-2 340	-6,41
622600 Honoraires cac	4 560	58,00	4 800	78,13	-240	-4,99
622610 Honoraires comptable	7 566	96,24	7 188	116,99	378	5,26
622620 Honoraires avocat			1 200	19,53	-1 200	-100,00
623000 Publicite publicat° relat publ	3 395	43,18	6 048	98,44	-2 653	-43,86
623400 Cadeaux	251	3,19	429	6,98	-178	-41,48
623810 Subventions accordées	1 322	16,82			1 322	N/S
625000 Déplacement président	1 081	13,75	450	7,32	631	140,22
625100 Frais de déplacement divers	2 420	30,78	162	2,64	2 258	N/S
625111 Frais déplac.lambert c.	197	2,51	744	12,11	-547	-73,51
625112 Frais déplac. bonnet e.	400	5,09	273	4,44	127	46,52
625115 Frais déplac.fonchy c.			40	0,65	-40	-100,00
625118 Frais déplac.dumas i	40	0,51	644	10,48	-604	-93,78
625300 Frais déplac.chinn j	152	1,93	56	0,91	96	171,43
625400 Frais déplac. dumas s.	50	0,64	45	0,73	5	11,11
625500 Frais déplac. lyraud c.	267	3,40	450	7,32	-183	-40,66
625501 Frais de déplacementt chassai	292	3,71	402	6,54	-110	-27,35
625502 Frais dépl nathalie	140	1,78	86	1,40	54	62,79
625503 Frais dplac.cecchini	110	1,40	387	6,30	-277	-71,57
625700 Receptions	981	12,48	1 865	30,35	-884	-47,39
626100 Frais postaux	1 632	20,76	2 025	32,96	-393	-19,40
626110 Frais internet	3 727	47,41	3 727	60,66		0,00
626200 Frais téléphone	3 068	39,02	3 335	54,28	-267	-8,00

FEDERATION CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 12

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
627500 Services bancaires	218	2,77	299	4,87	-81	-27,08
628100 Cotisations	2 229	28,35	1 782	29,00	447	25,08
Impôts, taxes et versements assimilés	15 554	197,84	15 091	245,62	463	3,07
631300 Part.form.continue(t	2 571	32,70	2 314	37,66	257	11,11
635450 Taxe sur les salaires	12 983	165,14	12 777	207,96	206	1,61
Salaires et traitements	322 182	N/S	334 144	N/S	-11 962	-3,57
641100 Salaires	318 177	N/S	331 951	N/S	-13 774	-4,14
641200 Conges payes	1 303	16,57	396	6,45	907	229,04
641400 Gratifications stagiaires	2 703	34,38	1 797	29,25	906	50,42
Charges sociales	118 369	N/S	117 993	N/S	376	0,32
645100 Cotisations a l'urss	82 933	N/S	84 688	N/S	-1 755	-2,06
645310 Cotis.retraite (cadr	6 043	76,86	8 598	139,94	-2 555	-29,71
645320 Cotis.retraite(salar	13 477	171,42	9 862	160,51	3 615	36,66
645700 Prévoyance	10 750	136,73	10 038	163,38	712	7,09
645750 Mutuelle	3 594	45,71	3 755	61,12	-161	-4,28
645800 Charges sociales sur cp	521	6,63	47	0,76	474	N/S
647000 Autres charges socia			48	0,78	-48	-100,00
647500 Médecine du travail	1 052	13,38	957	15,58	95	9,93
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 214	40,88	4 131	67,24	-917	-22,19
681120 Dot.amort.immo.corpo	3 214	40,88	4 131	67,24	-917	-22,19
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	479	6,09	2 057	33,48	-1 578	-76,70
651000 Redevance	474	6,03	471	7,67	3	0,64
654000 Pertes s/creances ir			1 021	16,62	-1 021	-100,00
658000 Charges div.gest.cou	5	0,06	566	9,21	-561	-99,11
Total des charges d'exploitation (I)	605 606	N/S	595 670	N/S	9 936	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	4 256	54,13			4 256	N/S
671500 Charges except.subv.	3 728	47,42			3 728	N/S
671800 Autres char.excep.ge	189	2,40			189	N/S
672000 Charges div.cour.s/e	339	4,31			339	N/S
Sur opérations en capital			469	7,63	-469	-100,00
675200 Val.net.compt.elem.c			469	7,63	-469	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	4 256	54,13	469	7,63	3 787	807,46
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	609 862	N/S	596 139	N/S	13 723	2,30

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	194 477 N/S		194 477	N/S
TOTAL GENERAL	804 339 N/S	596 139 N/S	208 200	34,92

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Projet

MAITRE D'OUVRAGE	VAN NUS Marcel
INTITULE DE L'OPERATION	Création d'un gîte accessible à Ladignac-le-Long
DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE	08/03/2022

FICHE ACTION DE RATTACHEMENT A LA STRATEGIE LEADER

Fiche action 7	Construire un territoire accessible pour tous
Sous-action 7.3	Opérations individuelles d'accessibilisation des lieux d'accueil et/ou des activités à vocation touristique, culturelle ou de loisirs

AVIS D'OPPORTUNITE DU COMITE DE PROGRAMMATION

Présentation du projet : Madeline Hamelink et Marcel Van Nus <i>Emmanuelle Bonnet rappelle la date limite de fin d'exécution des travaux pour bénéficier d'un financement LEADER : au plus tard fin juin 2024.</i> <i>Jean-Luc Célèrier, s'agissant de fonds publics, souhaiterait que le porteur de projet s'engage à conserver sur le long terme les investissements soutenus.</i> <i>Jérôme Chinn rappelle que le bénéficiaire a pour obligation de conserver les investissements durant 5 ans.</i>	Rapport à la fiche action	17,1	Votants collège public : 8
	Spécificités Leader	16,8	
	Développement durable	19,3	Votes favorables : 20
	Note globale	18,1	

NATURE DE L'OPERATION

Contexte
<p>Madelinde HAMELINK et Marcel VAN NUS d'origine néerlandaise se sont installés en 2010 au lieu-dit « La Jaurie » non loin de la RD901 (St-Yrieix -Rochechouart), en faisant l'acquisition d'une propriété de 10 ha sur la commune de Ladignac-le-Long. L'espace comprend plusieurs bâtiments de bâti traditionnel dont leur maison d'habitation, champs, bosquets, forêt, zones humides, ruisseau. Ils y exercent une activité touristique dans un espace très nature comprenant un camping classé « aire naturelle de camping » et labellisé « accueil paysan » ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre, ainsi que deux gîtes dont un seul fonctionne toute l'année.</p> <p>Le camping propose 20 emplacements dont 4 tentes bungalows safari équipées, 4 emplacements pour du camping semi-sauvage en bordure du ruisseau, un bloc sanitaire complet avec des WC accessibles, une piscine avec filtration écologique, des services petits déjeuners, tables d'hôtes, et menus pizzas cuites au four à pain en saison.</p> <p>Marcel VAN NUS a une formation supérieure d'entrepreneur du bâtiment en tant qu'électricien, plombier, maçon et ébéniste, avec une forte sensibilité aux énergies durables et aux problématiques du climat. Madeline HAMELINK sa conjointe a une double formation supérieure d'enseignante en éducation spécialisée et dans le domaine de la communication interculturelle.</p> <p><u>L'engagement des porteurs de projet</u></p> <p>Le modèle économique de l'entreprise est géré selon une approche viable et durable soutenue et valorisée par le label Accueil Paysan et la marque Parc. A cet effet, la structure sensibilise la clientèle sur les valeurs de son engagement dans l'éducation au territoire, dans l'environnement et l'écologie, dans son ouverture au territoire et à tous les publics.</p> <p>En 2019-2020, les porteurs de projet ont suivi les modules de formation mis en place par la Châtaigneraie Limousine « Adapter son offre aux publics en situation de handicap » et « Comment faire de la médiation sensorielle ». Ces modules les ont amenés à réfléchir à une meilleure prise en compte des publics en situation de handicap, dont ceux à mobilité réduite, dans le cadre des séjours proposés.</p>

L'activité et son fonctionnement

L'aire naturelle est ouverte du 1er mai au 31 octobre avec un pic d'activité en juillet et août (950 nuitées en 2021). La clientèle étrangère est assez présente (Néerlandais, Belges et Anglais) ainsi que la clientèle française ; une partie revient chaque année pour une ou deux semaines. Les gîtes sont principalement loués par des citadins qui viennent au vert, des clients qui viennent rendre visite à leurs familles dans les environs ou encore des travailleurs le reste de l'année (630 nuitées en 2021).

L'activité repose sur M. Van Nus et Mme Hamelink ; leurs deux enfants leur viennent en appui pendant l'été, ce qui leur permet de faire fonctionner le camping municipal de Bel Air que les porteurs de projets ont pris en location depuis plus de trois ans.

Sur les deux gîtes, un seul fonctionne à l'année. L'autre n'est pas suffisamment isolé et confortable. C'est pourquoi, le projet présenté consiste à rénover intégralement le gîte pour en faire un produit de qualité écologique et de confort accessible aux publics en situation de handicap.

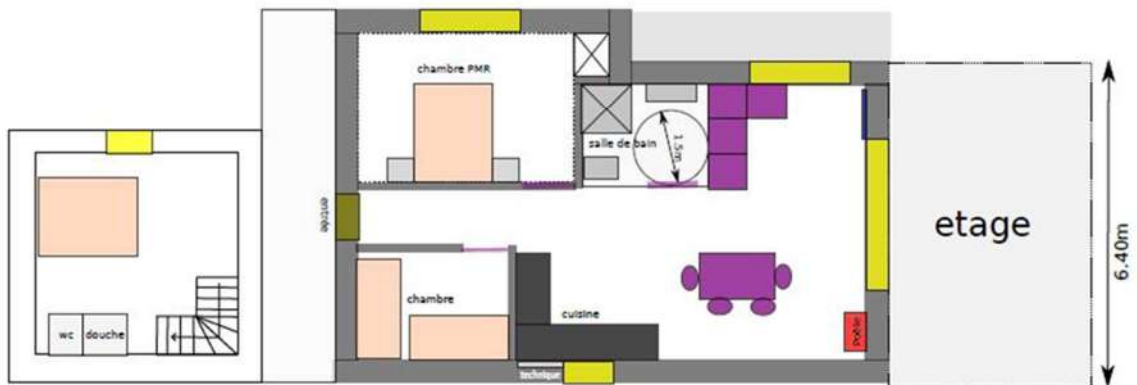
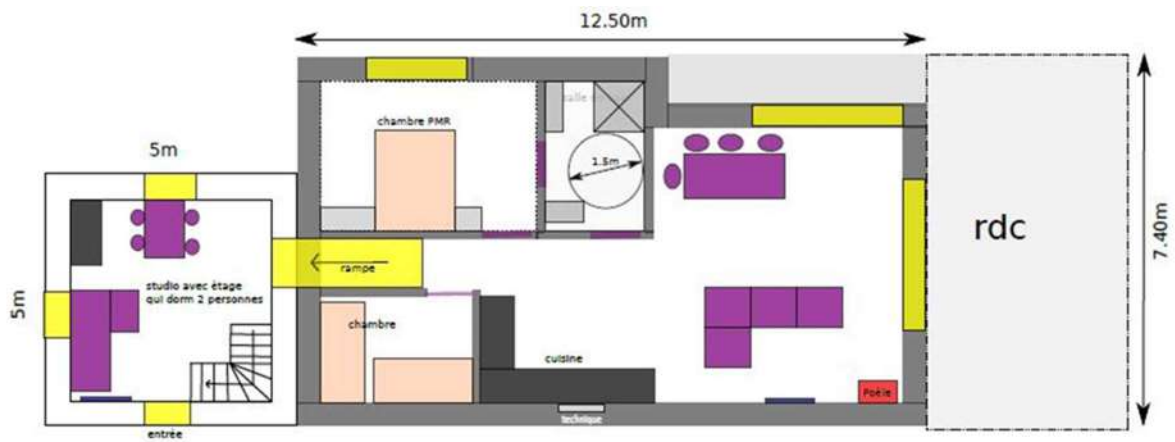
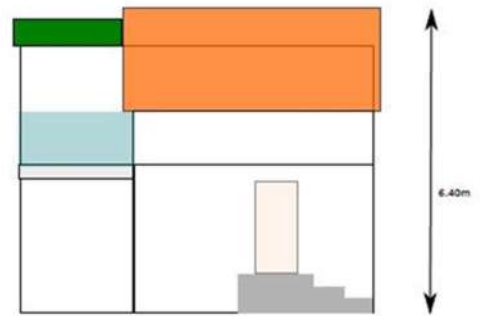
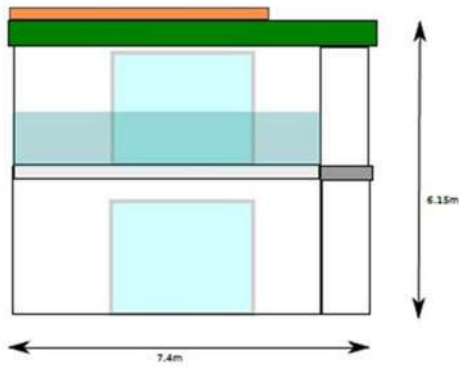
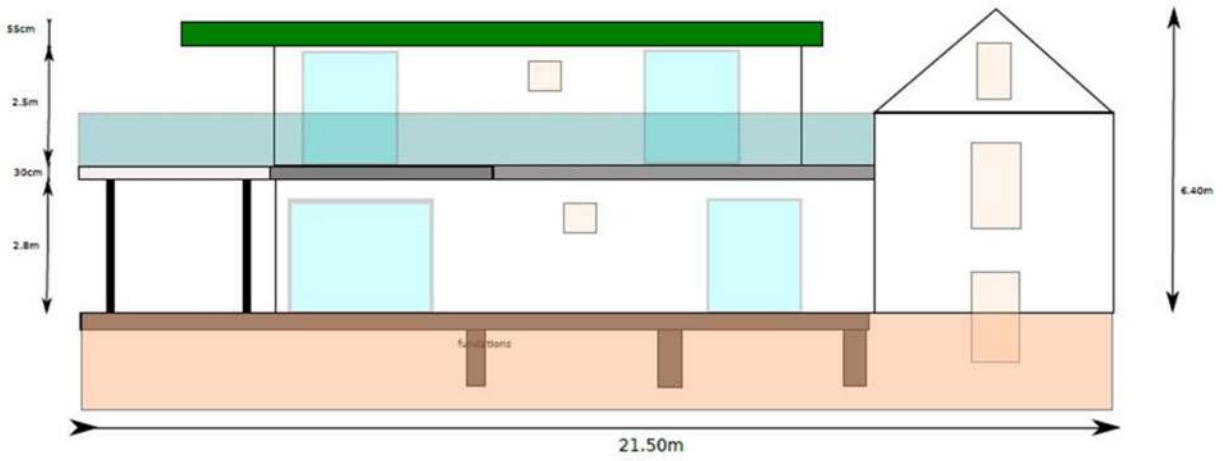
Description de l'opération

Le projet consiste à rénover un des deux gîtes existants en un gîte accessible pouvant atteindre 10 lits, neutre en énergie et équipé pour résister aux aléas et tempêtes dus aux changements climatiques.

Le gîte sera aménagé avec une ossature bois châtaignier, des isolants écologiques (laine de bois, chanvre et laine de mouton). Des panneaux photovoltaïques seront installés au sol à proximité du gîte pour fournir l'autonomie énergétique. Les toilettes seront alimentées par l'eau de pluie provenant de la cuve de récupération des eaux pluviales. Le toit sera a priori une mousse végétale.

A l'issue des travaux, le gîte sera accessible aux publics en situation de handicap sur deux niveaux avec une capacité de 4 lits en rez-de-chaussée et 2 lits à l'étage (2 chambres accessibles). Les salles de bain et pièces communes seront également accessibles à tous. Le gîte aura la possibilité d'accueillir 4 lits supplémentaires pour le reste de la famille ou aidants. L'étage sera accessible par une rampe d'accès en extérieur.





Objectifs

Stratégiques :

- Augmenter la capacité d'accueil touristique du territoire intercommunal en offrant une nouvelle possibilité de séjours
- Contribuer à l'attractivité du territoire par une offre d'hébergement accessible et un tourisme nature pour tous

Opérationnels :

- Prendre en compte l'accessibilisation comme une normalité dans la décision d'aménagement de cette offre d'accueil touristique
- S'appuyer sur la mixité de l'activité touristique existante comme levier d'attractivité de nouvelles clientèles
- Renforcer l'offre écotouristique et de slow tourisme en cohérence avec les clientèles ciblées

Objectif de fréquentation :

En 2021, l'activité sur les deux gîtes représente 21 000 € répartis sur le gîte 1 (480 nuitées / 43 locations) et le gîte 2 objet de la demande d'aide (150 nuitées / 12 locations).

A n+1, après travaux, l'objectif est d'augmenter le chiffre d'affaires de 30% sur l'activité globale en misant particulièrement sur le gîte 2 et le hors-saison puis atteindre +60 % à n+3, lorsque la publicité sera opérationnelle.

Public/ bénéficiaires visés par l'opération

Clientèles citadines en recherche de slow tourisme, familles avec seniors ou enfants en situation de handicap

Partenaires prévisionnels de l'opération

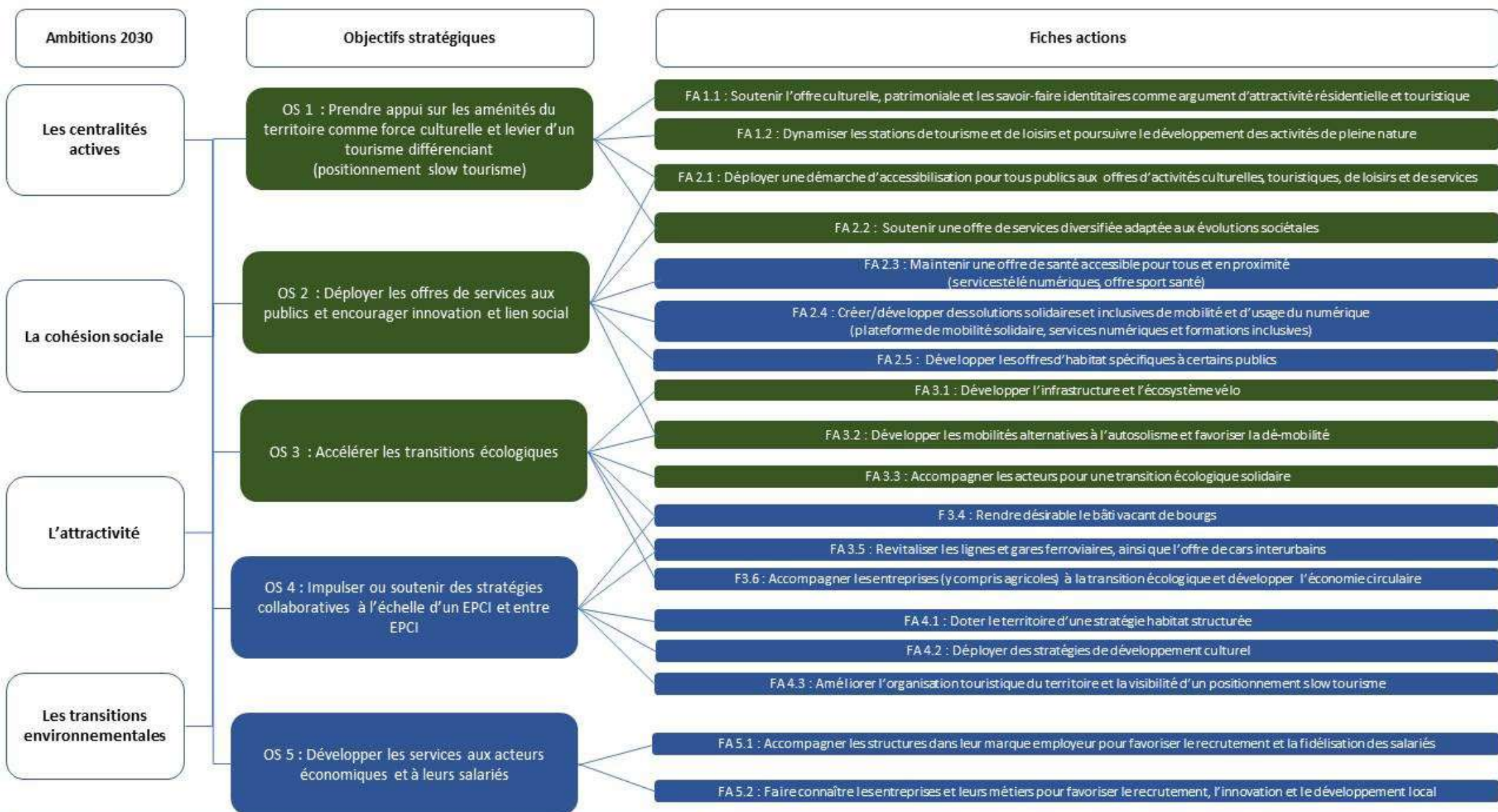
Techniques	Fédération Châtaigneraie Limousine
Financiers	Châtaigneraie Limousine (fonds propres) / LEADER Châtaigneraie Limousine

CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Octobre 2022 - juin 2024

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Dépenses		Recettes	
Travaux	80 000	FEADER Leader	20 000
		Fonds propres Châtaigneraie (Contrepartie publique)	5 000 (montant plafond)
		Autofinancement (dont prêt)	65 000
Montant total	80 000	Montant Total	80 000
Observations techniques	Les dépenses présentées portent sur le TTC et sont éligibles à l'assiette Leader.		



Objectifs prioritaires et fiches actions pour la candidature aux fonds européens territorialisés

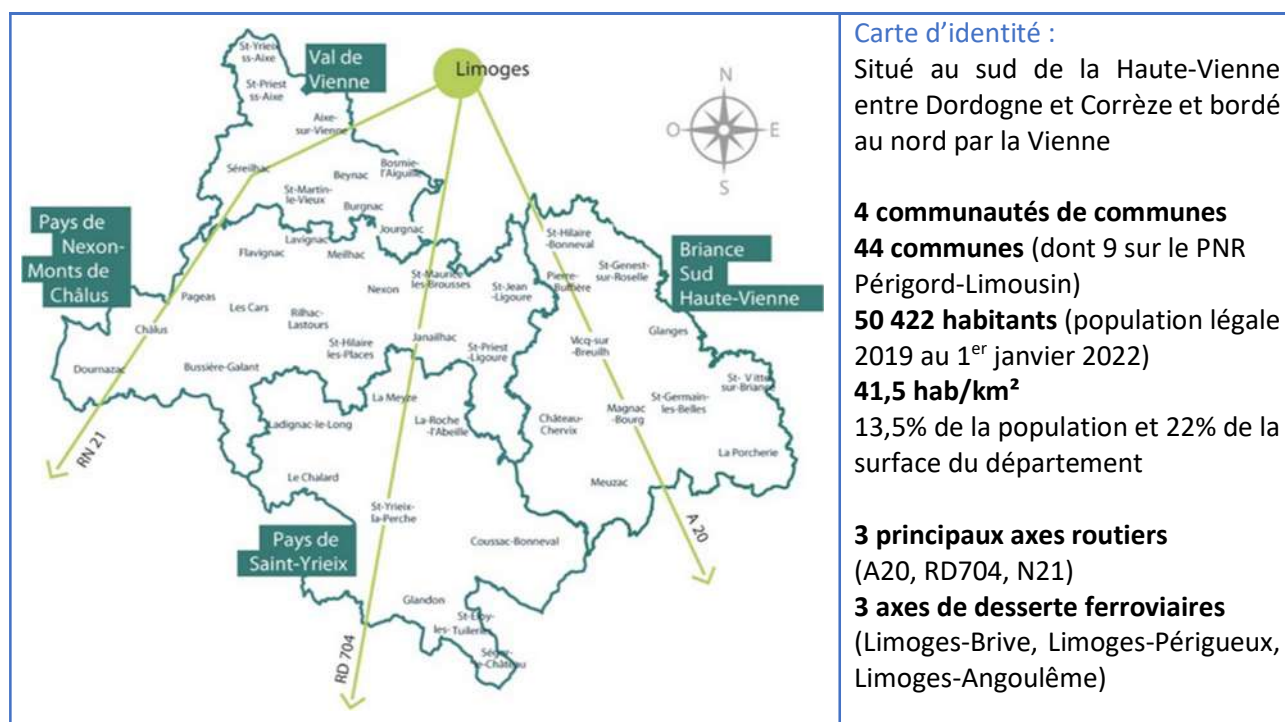
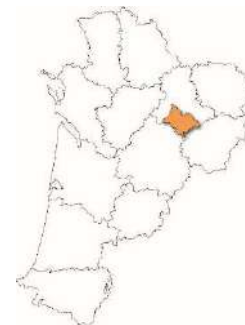
Objectifs et fiches actions hors candidature aux fonds européens territorialisés

Synthèse candidature Châtaigneraie Limousine

Fonds européens 2021-2027

La structure porteuse

- **Nom** : Fédération Châtaigneraie Limousine
- **Statut** : association loi 1901 créée en 1994 pour porter des programmes européens de développement rural à l'échelle du Pays de Saint Yrieix - Sud Haute-Vienne et du Pays d'Ouest Limousin. Fusion-absorption des 2 associations de Pays au 1^{er} novembre 2016 puis modification de périmètre au 1^{er} janvier 2022
- **Président** : Éric DUPONT
- **Adresse** : (jusqu'au 1^{er} octobre 2022) La Monnerie, 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
- **Tél** : 05 55 70 99 40
- **Mail** : chatailim@gmail.com



Points essentiels du diagnostic :

- Une zone rurale de faible densité avec une population majoritairement répartie le long des axes routiers qui convergent vers Limoges, avec la partie nord plus jeune, et la partie sud plus vieillissante.
- Une économie marquée par l'agriculture (même si son poids est en net recul), une bonne dynamique de créations d'entreprise et un maillage dense de petites entreprises résilientes face aux crises conjoncturelles (sanitaire, de recrutement, prix du carburant) et aux enjeux de transition écologique.
- Une offre culturelle riche et variée, un cadre de qualité propice aux loisirs de nature et à la découverte de lieux singuliers, un ensemble favorable à un positionnement slow tourisme.
- Une démarche territoriale singulière d'accessibilisation du tourisme et des loisirs, soutien d'une économie de proximité et à déployer en faveur de « l'accès de tous à tout ».
- Un bon niveau de services et d'équipements (santé, éducation, sports, loisirs, culture) mais dont l'accès est très dépendant de la voiture.
- La mobilité des habitants et des travailleurs, un enjeu crucial d'attractivité, d'emploi et d'inclusion sociale et levier de transition écologique, pour lequel s'exprime un besoin de politiques publiques volontaristes.
- Des initiatives ESS et d'innovation sociale plurielles (circuits courts alimentaires, inclusion...), génératrice de services, créatrices d'emplois non délocalisables et vectrices de transitions (écologique et environnementale, sociale, organisationnelle...).

La stratégie retenue par le territoire

Pour un développement local collaboratif, catalyseur de transitions écologiques et d'innovations sociales

3 objectifs prioritaires :

- prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant (positionnement slow tourisme)
- déployer les offres de services aux publics et encourager innovation et lien social
- accélérer les transitions écologiques

La valeur ajoutée attendue de la stratégie de développement local

- Une stratégie pour **contribuer à relever les défis écologiques en veillant à ce que les transitions initiées soient solidaires**
- Une **attention portée** : à la cohésion sociale, aux processus collaboratifs et à de nouvelles formes de réponses à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits
- **Des démarches territoriales différenciantes** : ESS et innovation sociale, mobilité, accessibilisation des secteurs de la culture, du tourisme, des loisirs et des services,
- **Emploi de procédures de sélection des projets** : grilles d'analyse
- **Articulation et complémentarité avec les différents outils financiers ou ingénieries** : à une échelle supra (contrats de relance et de transition écologique, politiques régionales sectorielles et territoriales...) et à une échelle infra (politique des EPCI, forces vives du territoire incarnées par les socio-professionnels)

Plan d'actions et maquette prévisionnelle (FEDER et FEADER)

Enveloppe de 1 947 278 €

Fiches actions	Contenu	Fonds et montant
Objectif prioritaire 1 : Prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant (Positionnement slow tourisme) – 30%		
1.1 : Soutenir l'offre culturelle, patrimoniale et les savoir-faire identitaires comme argument d'attractivité résidentielle et touristique	<ul style="list-style-type: none">- Actions de recherche archéologique ou mémorielle, de restauration, d'aménagement, de développement ou de promotion d'un site ou d'un lieu de visite- Création, développement d'offres de découverte, d'activités éducatives ou d'activités expérientielles, en lien avec les sujets de patrimoine et savoir-faire qui se distinguent	FEDER 330 000 €
1.2 : Dynamiser les stations de tourisme et de loisirs et poursuivre le développement des activités de pleine nature	<ul style="list-style-type: none">- Modernisation de la structure d'hébergements, d'accueil et d'activités de loisirs des stations- Développement, structuration, organisation d'offres d'activités de pleine nature et leurs services associés	FEDER 262 545 €
Objectif prioritaire 2 : Déployer les offres de services aux publics et encourager innovation et lien social – 26%		
2.1 : Déployer une démarche d'accessibilisation pour tous publics aux offres d'activités culturelles, touristiques, de loisirs et de services	<ul style="list-style-type: none">- Animation de démarche(s) territoriale(s) à l'échelle du GAL ou des EPCI- Actions de sensibilisation-formation- Actions de communication- Solutions techniques d'accessibilisation et d'inclusion sociale de tous les publics pour les offres d'activités culturelles, touristiques, de loisirs et de services	FEADER 172 000 €

2.2 : Soutenir une offre de services diversifiée adaptée aux évolutions sociétales	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'une démarche territoriale à l'échelle du GAL en faveur du développement de l'ESS et de l'innovation sociale - Création, réhabilitation, équipement de lieux hybrides et collaboratifs - Appui à l'émergence ou au développement d'offres de services mutualisés entre acteurs ou usagers - Soutien aux projets ESS et d'innovation sociale 	FEDER 330 000 €
Objectif prioritaire 3 : Accélérer les transitions écologiques – 27%		
3.1 : Développer l'infrastructure et l'écosystème vélo	<ul style="list-style-type: none"> - Extension et aménagement de bandes cyclables, de pistes cyclables et de vélos-routes/voies vertes - Développement du stationnement vélo et de services aux cyclistes (à l'exclusion des services privés de ventes et de réparation) - Actions de sensibilisation, de formation, d'apprentissage, de promotion, d'animation permettant le développement de la « culture vélo » auprès de différents publics 	FEDER 160 000 €
3.2 : Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme et favoriser la dé-mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'une démarche territoriale - Mise en place et développement de pratiques altermodales pour de nouvelles mobilités - Evolution des services de la plateforme mobilité 87 (nouveaux publics et modes de déplacement) - Création et développement de solutions de dé-mobilité - Soutien aux actions de sensibilisation, de communication, d'accompagnement au changement de comportement de mobilité 	FEADER 190 000 €
3.3 : Accompagner les acteurs pour une transition écologique solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de démarches territoriales à l'échelle du GAL ou EPCI pour la mise en œuvre des PCAET - Actions de formations des élus aux mécanismes et solutions de transitions écologiques - Actions de rénovation énergétique de logements locatifs existants - Soutien au développement des énergies renouvelables en toiture sur les bâtiments publics en fonction du retour sur investissement hors circuit court (autoconsommation) - Equipements de communes en bornes de recharges électriques (voitures, vélos) - Actions visant à l'organisation des circuits courts alimentaires et à l'accès à une alimentation de qualité pour tous - Actions visant à la préservation de la trame noire 	FEADER 172 000 €
Objectif prioritaire 4 : Coopérer entre territoires pour un développement local collaboratif, catalyseur de transitions écologiques et d'innovations sociales – 1%		
4 : Coopérer pour un partage d'expériences et d'actions favorables aux transitions écologiques et aux innovations sociales et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des actions de coopération - Réalisation de ces actions 	FEADER 15 000 €
Objectif prioritaire 5 : Faire vivre le GAL – 16%		
5 : Animer la stratégie de développement local	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie - Evaluation - Communication 	FEADER 315 733 €



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Compte-rendu du COMITE DE PILOTAGE intermédiaire de la contractualisation 2023 Châtaigneraie Limousine - 17 mai 2022, Les Cars

Rédacteur : Sophie Bourgès

En annexe : Feuille d'émargement

Joint au présent compte-rendu : Diaporama support, cadre d'intervention de la politique contractuelle territoriale.

Objectifs du comité de pilotage intermédiaire

1. Calendrier des contrats : mise à jour
2. Les enjeux territoriaux de la Châtaigneraie Limousine
3. Présentation synthétique des projets
4. Perspectives et suites à donner

Contexte :

Le périmètre de contractualisation de la Châtaigneraie Limousine se compose de 4 intercommunalités, à partir du 1^{er} janvier 2022 : les communautés de communes du Pays de Saint-Yrieix, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Briance-Sud Haute-Vienne et Val de Vienne. La Châtaigneraie Limousine, aux côtés du Pays Périgord Vert, bénéficie du dispositif « Territoire d'Industrie » : territoire d'industrie interdépartemental Dordogne / Haute-Vienne.

Le périmètre du Parc naturel régional Périgord-Limousin recoupe en partie celui de la Châtaigneraie Limousine (9 communes sur 44).

Déroulé :

➤ Introduction et ouverture par Éric DUPONT, Président de la Fédération Châtaigneraie Limousine et Mélanie PLAZANET, Conseillère Régionale, référente du territoire de la Châtaigneraie Limousine.

Rappel des principes de la nouvelle génération de contrats de territoire

Trois principes guideront la préparation des contrats de territoire appelés « Contrat de développement et de transitions » :

- une co-construction avec les territoires ;
- une priorité donnée aux projets matures ;
- un contrat qui se veut intégrateur des démarches régionales (Contrat Opérationnel de Mobilité, Néo Terra, contrat de plan Etat Région) et concordance des périmètres avec la nouvelle programmation européenne (objectif stratégique - OS 5 du FEDER et FEADER LEADER).

Contrat de développement et de transitions : quel contenu ?

La durée de contractualisation sera plus longue que précédemment avec une clause de revoyure à mi-parcours.

Principes de construction du contrat :

- focus transitions écologiques, énergétiques, environnementales ;
- soutien à l'attractivité de tous les territoires, au cadre de vie ;
- appui renforcé pour les projets issus de territoires ruraux, en articulation OS 5 et LEADER ;
- accompagnement des transitions / mutations économiques / enjeux de formation et emplois, les territoires CADET en « démonstrateurs / fabrique de projets ».

Le contrat se veut « agile », c'est-à-dire qu'il pourra intégrer au fil de l'eau de nouveaux projets matures.

Ambitions Neoterra

Une présentation des ambitions Neoterra sera prévue lors d'un prochain comité de pilotage. Il est précisé que la feuille de route régionale NeoTerra est en cours de réécriture.

1. Calendrier des contrats : mise à jour

Calendrier du contrat de territoire : 2023-2029

- 2022 : année de transition ;
- 2023-2025 : 1^{ère} phase du contrat ;
- 2026 : revoyure ;
- 2027-2029 : 2^{ème} phase du contrat.

Ajustement du calendrier d'élaboration du contrat

- janvier - mai 2022 : élaboration et avis d'opportunité sur les fiches projets du territoire ;
- juin 2022 : finalisation du contrat ;
- juillet 2022 : la date du 12 juillet est retenue pour la tenue du comité de pilotage final de contractualisation ;
- séance plénière d'octobre 2022 : approbation du contrat de développement et de transitions de la Châtaigneraie Limousine.

Évolution du règlement d'intervention DATAR : séance plénière du 21 mars 2022

- continuité des dispositifs DATAR : services de proximité, santé, projets structurants... ;
- maintien du financement de l'ingénierie pour 2022 ;
- appréciation de la vulnérabilité des territoires : les 4 EPCI de la Châtaigneraie Limousine sont ainsi classés :
 - o la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix est classée en vulnérabilité intermédiaire avec un revenu médian par unité de consommation de 20 250 €,
 - o la communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus est classée en vulnérabilité intermédiaire avec un revenu médian par unité de consommation de 20 850 €,
 - o la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne est classée peu vulnérable avec un revenu médian par unité de consommation de 21 110 €,
 - o la communauté de communes du Val de Vienne est classée peu vulnérable avec un revenu médian par unité de consommation de 22 870 €.

La situation de vulnérabilité intermédiaire de la Châtaigneraie Limousine permet au territoire de bénéficier du soutien à l'ingénierie territoriale, soit 2,5 ETP, avec un taux d'intervention de 40% des dépenses éligibles plafonnées à 50 000 € par an et par ETP.

Les communes du territoire composant la Châtaigneraie Limousine sont peu denses à très peu denses.

2. Les enjeux territoriaux de la Chataigneraie Limousine

La stratégie du contrat présentée va évoluer au regard de la révision de la stratégie de territoire engagée concomitamment à l'élaboration de la candidature aux fonds européens territorialisés 2021-2027. Il est rappelé que le délai contraint imposé pour la candidature aux fonds européens n'a pas permis d'élargir les ateliers mis en place aux partenaires. Pour autant, la nouvelle stratégie de territoire et son ciblage (objectif et actions) pour la candidature aux futurs fonds européens territorialisés feront dans les prochains jours l'objet d'une consultation écrite large auprès des acteurs locaux.

Le directeur du Parc Naturel Régional (PNR) souligne l'importance pour lui de mobiliser des fonds FEDER territorialisés pour les projets de sa structure.

La directrice de la Châtaigneraie Limousine rappelle qu'une visioconférence avec le PNR a eu lieu pour répertorier les thématiques d'intérêt pour le PNR dans le cadre de la candidature aux futurs fonds européens territorialisés. Il est aussi rappelé que le PNR a été associé à l'élaboration de la contractualisation de la Châtaigneraie Limousine avec la Région.

Il est proposé d'organiser une réunion avec le PNR et les trois territoires de projets (Châtaigneraie Limousine, Pays Périgord Vert, Charente & Limousin), qui recoupent son périmètre et sont éligibles aux fonds européens territorialisés 2021-2027.

Il est souligné que le montant de l'enveloppe de crédits européens LEADER attribuée au territoire de la Châtaigneraie Limousine « n'a jamais été aussi faible ».

3. Présentation synthétique des projets

Un travail de recensement de projets a été initié par la Fédération Châtaigneraie Limousine et les EPCI membres auprès des acteurs locaux (communes et acteurs associatifs) et une quarantaine de fiches-projets ont été proposées, et soumises aux services sectoriels de la Région pour avis. Il est à souligner la participation et les contributions du PNR Périgord-Limousin sur cette démarche de contractualisation.

AXE 1 : UNE OFFRE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES ADAPTEE, DE QUALITE ET SUFFISANTE

- **Extension de « La parenthèse numérique » - Saint-Yrieix**

Réponse Région : en fonction d'éléments complémentaires, le projet pourrait potentiellement être éligible à l'aide au développement du nouvel AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) tiers-lieux 2022-2024, sur l'axe orientation / formation.

- **Création d'une maison des habitants - Saint-Genest-sur-Roselle**

- **Création d'un tiers-lieu - Glanges**

L'AMI tiers-lieux 2022-2024, qui vise l'aide à la création de tiers-lieux uniquement dans les territoires en carence, c'est-à-dire sans tiers-lieu ouvert à moins de 20 minutes, ne permet pas le soutien à la création de tiers-lieux sur la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne à moins de 20 minutes de Saint-Genest-sur-Roselle où le Kesaco est implanté.

Cependant, une réflexion est en cours pour la mise en place d'une convention de partenariat entre l'Association Familles Rurales (AFR) Briance Roselle (porteuse du tiers-lieu Késaco) et la commune de Saint-Genest-sur-Roselle, afin de partager des objectifs communs notamment sur la gestion / animation des espaces de travail partagés (qui seront donc répartis sur plusieurs sites) et des espaces de médiation numérique. Dans cette hypothèse :

- cet accord de partenariat ferait l'objet d'un avenant à la convention actuelle Région / AFR Briance Roselle (pour le tiers-lieu Kesaco) afin que l'aide régionale puisse également contribuer à développer d'autres espaces de travail partagés et de médiation numérique dans le 2^{ème} site communal ;
- le projet remonté dans le contrat de territoire aurait du sens, car élaboré en complémentarité et en coopération avec l'existant.

La commune de Saint-Genest-sur-Roselle souhaite que soit créée une association qui pourrait évoluer vers une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour gérer et animer le second site tiers-lieu, et au-delà, d'autres tiers-lieux qui pourraient émerger à l'échelle de la communauté de communes (cf. Glanges), dans un esprit de réseau de tiers-lieux multi-sites.

- **Création d'un lieu hybride - Châlus : projet pas mature**

- **Création d'un lieu innovant – Coussac-Bonneval**

Il est proposé que ce projet de lieu innovant soit inscrit au contrat de dynamisation et de cohésion 2018-2022 pour une prise en compte de l'étude de programmation à venir très prochainement (consultation en cours). En effet, le projet s'inscrit dans la démarche engagée par la Châtaigneraie Limousine « actions en faveur de l'anticipation et l'accompagnement des nouvelles formes d'économie ».

Pour une prise en compte des futurs travaux sur le bâtiment d'accueil du projet, une inscription au contrat de développement et de transitions est nécessaire.

La fiche projet est à retravailler pour mettre davantage en lumière la spécificité du lieu autour de l'artisanat d'art et les services « innovants » offerts aux habitants.

- **Rénovation du terrain de rugby - Saint-Yrieix**

Réponse Région : éligible si, au titre du soutien aux équipements sportifs dédiés aux sports scolaires, l'équipement peut se prévaloir d'un usage par un lycée et/ou centre de formation d'apprentis pour au moins 20% du temps d'ouverture de l'équipement.

- **Restructuration de la base nautique des Roches Bleues - Aix-Sur-Vienne**

Réponse Région : éligible « sport de nature au sein du PNR Périgord-Limousin au titre de ville porte ».

- **Extension de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée et jardins Cécile Sabourdy » - Vicq-sur-Breuilh**

Réponse Région : avis très favorable, dossier suivi par le service patrimoine. Actuellement en phase étude.

- **Réouverture d'un commerce - Glanges**

Réponse Région : favorable sous réserve de non-distorsion de concurrence.

- **Soutien à l'organisation de l'offre de soins**

- **Soutien aux services de proximité en milieux rural et périurbain**

En attente d'une réponse des services de la Région :

- **Equipements scéniques et informatiques du « Sirque » - Nexon**

- **Création d'un espace de « vivre ensemble » « La Quincaill & vous » - Flavignac**

AXE 2 : UNE ECONOMIE DIVERSIFIEE, DIFFERENCIEE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- **Etude pour la création d'une plateforme de réemploi de matériaux et d'une ressourcerie (étude) - Aix-sur-Vienne**

Réponse Région : possibilité de candidature sur l'appel à projets « Soutenir le Réemploi, la Réparation et la Réutilisation en Nouvelle-Aquitaine ». Les études sont financées à 70% maximum.

- **Restauration de la collégiale du Moustier – Saint-Yrieix**

Réponse Région : avis favorable. La restauration de la collégiale de Saint-Yrieix est un projet accompagné par le service patrimoine. Sa restauration vient compléter celle de la tour du Plô (accompagnée par la Région), ainsi que le musée en cours de finalisation (situé à proximité) accompagné par des crédits FEADER (mesure 765). C'est donc la dernière opération patrimoniale en centre-ville qui permettra d'en faire un centre touristique et attractif. Nécessité de respecter les taux du règlement d'intervention.

- **Restauration du logis de l'ensemble de la Rivière – Saint-Eloy-les-Tuileries**

Réponse Région : avis favorable. La Rivière à Saint-Eloy-les-Tuileries, très rare ensemble agricole protégé au titre des monuments historiques, avec une encore plus rare grange ovale dont la Région a accompagné la restauration. Continuer la restauration de l'ensemble est cohérent. Nécessité de respecter les taux du règlement d'intervention.

- **Aménagement du site de Puycheny (3^{ème} phase) - Saint-Hilaire-les-Places**

Réponse Région : éligible au règlement d'intervention actuellement en vigueur (évolutions du règlement attendues pour 2023), sur le dispositif « Activités des sites de visite, de loisirs et de pleine nature » concernant la création du parcours de découverte d'interprétation et la refonte de la scénographie et de la muséographie.

- **Restauration / accessibilisation du donjon, aménagement de bâtiments attenants, de cheminements et des abords - Château-Chervix**

Réponse Région : avis favorable. Étude en cours par architecte du patrimoine, très beau futur projet global, de valorisation et de restauration de la tour et de la petite maison d'accueil. Projet qui peut émerger au règlement d'intervention. A ce stade pas de chiffrage mais prévu pour bientôt.

- **Restauration et aménagement de la tour médiévale - Saint-Germain-les-Belles**

Réponse Région : petit projet de valorisation de la tour qui rentre dans le parcours découverte de la communauté de communes avec la tour de Château-Chervix, projet pouvant émerger au règlement d'intervention - opération globale.

Il est indiqué que finalement ce projet émergera uniquement aux fonds européens FEADER Leader.

- **Mise en scène et valorisation des anciennes écuries - Les Cars**

Réponse Région : avis favorable, projet prévu de longue date, monument exceptionnel (reste environ 5 écuries en France de la Renaissance qui plus est, c'est la seule avec des peintures à motif équestres).

- **Atelier des transitions et de l'innovation territoriale (phase 1) - Pageas, porté par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin**

Réponse Région : avis favorable de la Direction de l'environnement sur la phase 1.

- **Pays d'art et d'histoire, porté par le PNR Périgord-Limousin**

Réponse Région : favorable.

En attente de réponse des services sectoriels suite à la demande d'un complément d'informations sur :

- **Construction de box au centre équestre - Saint-Yrieix-la-Perche, notamment sur la nature des activités des lycéens présents (activités sportives ou autres)**

- **Travaux de mise en tourisme du site de Marcognac - Saint-Yrieix**

Réponse Région : projet non mature, il serait important de préciser dans cette fiche si une étude préalable a été menée et, le cas échéant, en présenter la synthèse : attendus de la clientèle, projet technique, gestion, politique tarifaire, compte d'exploitation prévisionnel..., voire la joindre en annexe de la présente fiche.

En effet, une étude de mise en tourisme et de définition d'un projet touristique et de faisabilité technique, économique et financière serait un préalable nécessaire avant investissement. Cette étude préalable pourrait être soutenue par la Région (règlement d'intervention tourisme, en vigueur à ce jour) à hauteur de 50% maxi du montant de l'étude.

Il est à noter qu'un certain nombre de projets présentés ne relèvent pas des compétences ou règlements d'intervention de la Région :

- **Requalification du hameau de gîtes « Les Ribières » - Les Cars**

Réponse Région : avis défavorable. Projet qui n'est pas éligible au règlement d'intervention tourisme en vigueur, les hameaux de gîtes ou villages de gîtes ne l'étant pas. Le règlement tourisme doit être révisé suite au nouveau SRDEII (juin 2022) pour une nouvelle version applicable en 2023. A voir si ce type de projets sera alors éligible.

- **Création d'un nouvel accès sécurisé à la zone d'activités économiques « Chez Fontanille » - Châlus**

Réponse Région : avis défavorable, voiries hors compétence Région.

- **Construction d'un atelier-relais agro-alimentaire - Saint-Yrieix-la-Perche**

Réponse Région : avis défavorable, immobilier d'entreprises hors compétence Région.

Il est rappelé que la Région intervient seulement sur les projets relevant de l'immobilier d'entreprises collectifs.

- **Réalisation d'une étude de développement touristique - Territoire intercommunal du Pays de Saint-Yrieix**

Réponse Région : avis défavorable, projet non éligible au règlement d'intervention tourisme. Nécessité de candidature au futur appel à projets et ceci à une échelle territoriale suffisante

En comité technique, la DGS de la CC a fait état de contacts avec la Région et d'une prise en compte de cette étude dans le cadre de la convention cadre avec la Région sur la revitalisation centre-bourg.

- **Construction d'un bâtiment à vocation artisanale - Territoire intercommunal du Val de Vienne**

Réponse Région : avis très réservé, en attente d'éléments complémentaires sur la dimension collective du projet.

- **Etude pour la réhabilitation du presbytère pour l'accueil d'artisans d'art et d'artistes - Saint-Priest-sous-Aixe**

Réponse Région : avis défavorable en l'état, le périmètre de l'étude ne peut se limiter à la commune et mérite d'être élargi au minimum à la communauté de communes. La dimension collective du projet est également à valoriser pour envisager une inscription au contrat.

- **Création d'un magasin de producteurs et d'un atelier de transformation de produits agricoles - Territoire intercommunal Briance Sud Haute-Vienne**

Réponse Région : projet non mature. S'il s'agit d'un magasin de producteurs, l'association peut déposer une demande d'aide au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA), actuellement ouvert.

- **Extension de « L'Atelier de la Châtaigne » - Dournazac**

Réponse Région : avis défavorable car relève de l'immobilier d'entreprises, hors compétence Région. En effet, le bâtiment sera occupé par une SARL. Réponse négative des fonds UE.

- **Actions de développement et d'attractivité du club d'entreprises Briance Sud Haute-Vienne**

Réponse Région : projet non mature, actions non explicitées.

- **Soutien au développement du sanctuaire européen des éléphants - Bussière-Galant**

Réponse Région : avis défavorable. Ce projet n'est pas éligible en l'état actuel du descriptif de l'opération car il est prévu une ouverture ponctuelle au public (limitée aux portes ouvertes) alors que le règlement d'intervention tourisme demande a minima une ouverture 5 mois par an.

AXE 3 : UN AMENAGEMENT EQUILIBRE RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE

- **Mise en œuvre d'une passerelle sur la Vienne et ses connexions aux cheminements existants - Aix-sur-Vienne**

Réponse Région : oui sur l'éligibilité du projet au règlement d'intervention Tourisme, projet intéressant qui semble correspondre à la réalisation de la V93, mais des éléments complémentaires nécessaires pour préciser une possible intervention de la Région :

- étude de tracé site propre envisagé qui pourrait notamment justifier les passerelles,
- précisions sur les dépenses éligibles / passerelle avec également une vision sur le projet global de cette voie verte.

- **« Mon patrimoine la nuit », porté par le PNR Périgord-Limousin**

Réponse Région : candidature sur l'appel à projets Nature et transitions

Les projets suivants sont intégrés dans une convention cadre avec la Région, relative à la redynamisation des centres bourgs, centres villes :

- **Redynamisation du centre-ville de Saint Yrieix - Place des Droits de l'Homme**
- **Redynamisation du centre-ville de Saint Yrieix - Requalification du Boulevard de l'Hôtel de ville**
- **Restauration d'un immeuble à Saint-Yrieix-la-Perche en vue d'y accueillir l'Office de Tourisme Intercommunal**
- **Réalisation d'une étude de développement touristique - Territoire intercommunal du Pays de Saint-Yrieix**

Il est aussi évoqué la prise en compte d'un projet en lien avec le plan d'eau d'Arfeuille à Saint-Yrieix.

AXE 4 : UN CONSTAT TRANSVERSAL : PRIVILEGIER LE COLLABORATIF

Les 3 démarches suivantes sont portées et animées par la Châtaigneraie Limousine :

- **Déploiement d'une démarche d'accessibilisation pour tous aux offres d'activités et de services**

Une présentation de la démarche est sollicitée auprès de Mélanie PLAZANET avec la participation de Catherine LA DUNE, Vice-Présidente de la Région en charge de la lutte contre les discriminations.

- **Mise en œuvre d'une démarche de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et à l'innovation sociale**

- **Soutien aux actions favorisant la mobilité**

Il est souligné que les communes ont besoin du soutien financier des partenaires sur la redynamisation des centres-bourgs, et particulièrement sur l'habitat. La Région rappelle qu'elle n'intervient pas sur le dispositif « Petite Ville de Demain » mis en place par l'Etat.

ORIENTATIONS EN MATIERE D'INGENIERIE TERRITORIALE

En 2023, outre le maintien du poste de chef de projet cohésion territoriale, le territoire souhaite mobiliser l'ingénierie sur les thématiques suivantes :

- Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- mobilité ;
- tourisme et loisirs accessibles : vers un élargissement de la démarche aux offres d'activités et de services.

Il est précisé qu'un Bureau de la Châtaigneraie Limousine doit se réunir pour statuer sur les missions et les moyens de l'association, suite à la modification de périmètre intervenue au 1^{er} janvier 2022.

RAPPEL DE LA PROCEDURE DE DEPOT DE DEMANDE DE SOUTIEN A LA REGION

Les projets inscrits au contrat de développement et de transitions seront présentés en commission permanente à partir du premier trimestre 2023 :

- la fiche projet ne tient pas lieu de demande officielle ;
- nécessité d'adresser un courrier au Président de la Région Nouvelle-Aquitaine pour solliciter une aide, en amont du projet ;
- la date de réception de ce courrier détermine la date de début d'éligibilité des dépenses ;
- l'octroi des aides étant conditionné par leur effet incitatif, une aide ne pourra être octroyée si la totalité des factures est réglée avant passage en commission permanente du Conseil Régional.

4. PERSPECTIVES ET SUITES A DONNER

- la Fédération Châtaigneraie continue à recenser les projets et à travailler avec les services de la Région pour finaliser le contrat ;
- il est proposé un comité de pilotage final le 12 juillet prochain, pour valider le contrat de développement et de transitions ;
- nécessité d'avoir les délibérations des 4 EPCI approuvant le contrat et désignant la Fédération Châtaigneraie Limousine comme la structure pilote/animatrice & référente pour mener le contrat, d'ici le vote du contrat en séance plénière régionale en octobre prochain.



Après les remerciements et les conclusions d'usage, la séance est levée à 16h30.



Comité de pilotage final de la nouvelle contractualisation Région Nouvelle-Aquitaine- Chataigneraie Limousine

17 mai 2022 - Les Cars

NOM- PRENOM	ORGANISME	COURRIEL	SIGNATURE
PLATANET Fabrice	Nouvelle Aquitaine	Melanie.Platanet@nouvelle-aquitaine.fr	
Tonneron Patricia	Région N-A		
BARAT PIERRE	CC Val de Vienne		
SUREAT PHILIPPE	LC PAYS DE SAINT-YRIEIX		
HERVIEUX Emilie	PNR PL		
DEXET Emmanuel	CC de Communauté Pays de Néron Pays de Châlon		
CHATELAIN Fabrice	PNR PL		
CAMPION A.Marie			

NOM - PRENOM	ORGANISME	COURRIEL	SIGNATURE
GAMNETON Stephanie	CCLC PNRDC		
DUTOURAOT Marie	CCLCOM BSHU		
MOUTRET QUIG	CCCBSTU		
DUPONT VIRE	Presidck challengement		
FARCIER D	Yica Lab challengement Comité		
GUYARD J Doragès Sophie	Yicelle CRMA Data	Yicelle Guearic Doragès Sophie	
			